

SAFAR
23-25 RUE DE BERRI
75008 PARIS



001622 1504894_1



Tél : 01 58 05 40 00 / Fax : 01 42 67 98 65

Pouvoir AG Le Matisse du 9 Mai 2023

Référence copropriétaire :

Je soussigné Madame / Monsieur
possédant

donne tout pouvoir à:

Nom, Prénom :
Adresse :
ou à défaut à :

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite copropriété qui aura lieu à l'adresse suivante :

(17 H30 : DEBUT DE L EMARGEMENT DE LA, HOTEL EVERGREEN LAUREL, 8 PLACE GEORGES POMPIDOU, 92300 LEVALLOIS-PERRET, le **mardi 9 mai 2023** et à celle qui serait convoquée ultérieurement en cas de défaut de majorité pour la première assemblée.

Pour cela: émarger toutes les feuilles de présence, émettre tout vote, signer tout document et généralement faire le nécessaire.

Bon pour Délégation de Pouvoir (mention manuscrite)

Bon pour Acceptation de Pouvoir (mention manuscrite)

Le Mandant:

Le Mandataire

Date:

Date:

Signature

Signature

N.B.: Loi n°65-557 du 10.07.65 art .22: "Tout copropriétaire peut déléguer son droit de vote à un mandataire, que ce dernier soit ou non membre du syndicat. Chaque mandataire ne peut recevoir plus de trois délégations de vote. Toutefois, un mandataire peut recevoir plus de trois délégations de vote si le total des voix dont il dispose lui-même et de celles de ses mandants n'excède pas 10 % des voix du syndicat. Le mandataire peut, en outre, recevoir plus de trois délégations de vote s'il participe à l'assemblée générale d'un syndicat principal et si tous ses mandants appartiennent à un même syndicat secondaire. Le syndic, son conjoint, et ses préposés ne peuvent présider l'assemblée ni recevoir mandat pour représenter un copropriétaire."

Ce courrier a été assemblé, signé et expédié par NEWCO ATHOME pour le compte de SAFAR